



PPCR EN DANGER !

Le nouveau pouvoir politique veut faire des économies sur... PPCR !

Calendrier remis en cause, retour du gel de la valeur du point et « gestion différenciée des trois fonctions publiques » ... les six Organisations Syndicales (OS) signataires du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations prennent l'initiative *(courrier unitaire au verso)*

En septembre 2015 lors du refus par la CGT, FO et Solidaires de signer le protocole, qui sinon serait alors devenu un accord en bonne et due forme, la CFDT avait déploré que ces organisations avaient « le beurre et l'argent du beurre » ! En effet elles n'ont pas eu à assumer leur choix irresponsable qui aurait dû conduire à un statut quo statutaire et salarial durable. Au lieu d'avoir à expliquer aux agents les conséquences de leur positionnement, elles capitalisaient l'image d'un syndicalisme soi-disant offensif et l'application du protocole âprement défendu par les signataires ! À l'époque (cf. extrait ci-dessous de notre tract PPCR n°1 d'avril 2016) la CFDT avait constaté et déploré que l'absence d'accord majoritaire entraînait le risque d'une remise en cause du protocole (minoritaire) par le gouvernement issu des élections présidentielles :

Malgré l'absence de comité de suivi (impossible sans accord majoritaire), mais grâce au travail et à la pression des signataires, et particulièrement de la CFDT, les décrets d'application ont été pris avant les échéances électorales, ce qui rend plus difficile le retour en arrière. Néanmoins la signature de l'État n'ayant pas été déposée dans le cadre d'un accord majoritaire le gouvernement a une latitude beaucoup plus grande pour revenir sur les éléments non encore mis en place...

La CFDT fera tout son possible pour que la continuité de l'État soit assurée et les engagements pris soient mis en œuvre, mais la tâche sera beaucoup plus difficile compte tenu de ces éléments objectifs, fruit du refus des organisations conservatrices.

Votre contact CFDT

Fédération Interco-CFDT - le 30/09/15
Ne pas jeter sur la voie publique

« Approuvé par la CFDT, l'UNSA, la FSU, la CFTC, la CFE-CGC et la FA-FP, ce projet d'accord a été rejeté fin septembre 2015 par l'opposition du bloc conservateur (CGT, FO et Solidaires) majoritaire à 51% lors des dernières élections professionnelles. Seule la signature d'un accord avec l'État employeur aurait été opposable aux gouvernants au-delà de 2017. Sans signature formelle il sera plus aisé pour un nouveau gouvernement de renier l'engagement de son prédécesseur... »

Extrait de notre tract PPCR n°1 d'avril 2016

Courrier à Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre, le 17 juillet 2017



Monsieur le Premier Ministre,

Lors de la réunion du Conseil commun de la fonction publique du 10 juillet dernier monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a annoncé, au nom de votre gouvernement, concernant les mesures statutaires dites PPCR, que : « *la situation des finances publiques nous oblige à nous interroger sur le calendrier de mise en œuvre du protocole et de l'étalement de sa montée en charge* » précisant ensuite que ce serait un sujet de discussion.

Pour les organisations syndicales signataires de ce courrier, une telle déclaration est une triple remise en cause.

La première relève d'abord du respect dû aux agent.e.s publics dans leur ensemble, de leurs carrières, de leur attractivité, de la reconnaissance de leurs qualifications et de leur engagement dans l'exercice quotidien de leurs missions dévouées à l'intérêt général.

La deuxième touche à leur pouvoir d'achat dont une nouvelle dégradation viendrait confirmer ce que les agents mesurent au quotidien dans leurs conditions de vie.

La troisième procède du dialogue social lui-même et du respect de la parole de l'Etat : les mesures PPCR procèdent en effet d'un long processus de concertations puis de négociations.

Vous comprendrez qu'allonger le calendrier d'application des mesures PPCR – déjà très étalé dans le temps au regard des enjeux de revalorisation des carrières de la fonction publique – serait un très mauvais signal envoyé aux personnels des trois versants de la fonction publique et à leurs représentant.e.s tant lesdites mesures sont attendues depuis longtemps par eux.

Les organisations syndicales signataires vous demandent en conséquence, au moment où les premiers grands arbitrages concernant la préparation budgétaire 2018 sont en discussion, que l'annonce faite par le ministre de l'action et des comptes publics ne connaisse pas de suite.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de nos salutations respectueuses.

Bruno COLLIGNON
Président de la FA-FP

Mylène JACQUOT
Secrétaire Générale de
l'UFFA-CFDT

Bernadette GROISON
Secrétaire Générale de la FSU

Nathalie MAKARSKI
Présidente de la Fédération des
Fonctions Publiques CFE-CGC

Luc FARRE
Secrétaire Général de
l'UNSA Fonction Publique

Denis LEFEBVRE
Président de la CFTC-FAE